

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 1071 publiée le 24 juillet 2024

DES CHAPELETS POUR LA LIBERTE DE LA MESSE TRADITIONNELLE ET POUR LA PAIX LITURGIQUE



De nombreux fidèles catholiques attachés à la liturgie traditionnelle, effrayés par les persécutions et bruits de persécutions contre cette liturgie, nous interrogent sur ce qu'il faut faire. Nous avons demandé à Christian Marquant, Président du mouvement pour la Paix liturgique, de répondre à leurs questions.

Louis Renaudin : De nombreux lecteurs se sentent perdus et parfois désespèrent de voir un jour s'instaurer la justice dans l'Église...

Christian Marquant : Ils n'ont pas tort. La justice ce sera d'abord l'instauration de la liberté complète pour la liturgie traditionnelle dans les diocèses et les paroisses : que tous les prêtres puissent librement la célébrer et tous les fidèles librement y participer. Au lieu de cela, nous savons que cela fait plus de 50 ans que ces catholiques voient leur foi et leurs habitudes liturgiques bousculées, piétinées, ridiculisées et méprisées par des modernes presque sans foi ni loi, qui se

comportent dans l'Église comme de vrais tyrans.

Louis Renaudin : Mais comment savez-vous que ces fidèles existent ?

Christian Marquant : Permettez-moi de ne pas revenir en détail sur un sujet sur lequel je me suis déjà longuement penché ([Lettre 1000, 23 janvier 2024, Paix Liturgique France](#)). Depuis 1976 au moins, des sondages d'opinion indépendants - je pense en premier lieu au sondage entrepris par Le Progrès de Lyon (voir même lettre) - ont clairement montré qu'une dizaine d'années après le Concile Vatican II, une grande partie des fidèles n'approuvaient pas les dérives modernes qui leur étaient imposées par la force (avec des excommunication du style : « *si cela ne vous plait pas vous partez !* », ou le célèbre « *Allez chez Lefebvre !* », qui en dit long sur la charité des modernes et leurs méthodes). Or le chambardement conciliaire avait notamment pour but de relever le rôle des laïcs. C'est au contraire avec mépris des fidèles et de manière violente que leur ont été imposées des nouveautés souvent choquantes. Je pense que c'est la raison principale de la désaffection de nombreux catholiques d'une Église dont ils ne se reconnaissent ni dans les pratiques ni dans les discours.

Louis Renaudin : Mais beaucoup de sociologues donnent à cette désaffection une autre signification. Elle serait due à l'évolution de la société qui ne cesse de se séculariser en Occident de manière très radicale.

Christian Marquant : Je ne nie pas que cela ait pu jouer mais ce serait une lourde erreur de limiter la désaffection des fidèles envers leur Église à la seule évolution de nos sociétés. Ou plutôt, l'Église transformée par l'esprit du Concile n'a opposé aucune digue à cette sécularisation, au contraire. N'oubliez jamais que le Concile a précédé Mai 68. Mai 68 qui n'aurait jamais eu lieu de cette manière si le catholicisme, qui charpentait encore nos sociétés, n'avait pas précédemment explosé en plein vol.

Voyez ce qui se passe aujourd'hui en Allemagne sous nos yeux, un sujet sur lequel nous allons publier dans les prochains jours un dossier, de ce point de vue très éclairant. Nous voyons bien sûr des personnes qui continuent de s'éloigner de l'Église - Environ 500 000 fidèles de plus chaque année, ce qui est considérable - mais dont beaucoup, qui se considèrent toujours comme catholiques, ne veulent tout simplement plus être associés et payer des impôts au profit d'une Église qui n'est plus la leur.



Louis Renaudin : Peut-on établir un parallèle avec la France ?

Christian Marquant : Bien sûr en Allemagne les fidèles qui quittent l'Église le font largement pour ne plus contribuer à son financement. C'est aussi ce que font les fidèles catholiques français d'une autre manière en ne donnant plus d'argent à une Église qui ne correspond pas à leur foi. Tous les renoncements de l'Église se paient aussi en monnaie sonnante et trébuchante : les financiers des diocèses vous diront que la gestion lamentable de la crise du Covid et que les persécutions contre la messe traditionnelle se traduisent en baisse de quêtes. J'y vois donc très clairement un parallèle, une démarche identique.

Louis Renaudin : Mais ils donnent à d'autres groupes catholiques.

Christian Marquant : Tout à fait ! Les charismatiques et les traditionnels n'ont pas de problèmes. C'est pour cela que je n'adhère pas à la thèse que la désaffection des fidèles envers l'Église ne serait due qu'à la seule évolution de la société, car des fidèles qui ne veulent plus subventionner une Église déviante peuvent continuer à être très généreux envers ceux qui agissent et prient selon ce que les fidèles aiment et désirent démontrant ainsi la continuité de leur attachement à l'Église. Mais nos pasteurs leur font la guerre.

Louis Renaudin : Cependant, il y a eu le 7 juillet 2007...

Christian Marquant : En effet, il y eut un moment de paix où la vitalité où l'unité de l'Église aurait pu progresser. Nous nous souvenons tous de la gratitude de millions de catholiques lorsque le pape Benoît XVI a promulgué le 7 juillet 2007 son *motu proprio Summorum Pontificum* par lequel il mettait en œuvre un retour au respect et à la charité dans l'Église en rappelant notamment que la liturgie traditionnelle n'avait jamais été interdite et qu'elle était une richesse pour l'Église.

Louis Renaudin : Je me souviens en effet du vent de gratitude et d'espoir qui s'est alors levé dans l'Église.

Christian Marquant : Un nombre incalculable de prêtres furent soulagés et ce mouvement de reconnaissance gagna des fidèles du monde entier montrant que cet attachement aux enseignements et aux pratiques liturgiques traditionnelles n'était pas un phénomène seulement français, ou européen, ou américain, mais bien un mouvement universel. En un an, dans le monde, le nombre des messes tridentines dominicales a doublé.

Louis Renaudin : Vraiment ?

Christian Marquant : Sans entrer dans les détails, en 2019, la liturgie traditionnelle était présente dans plus de 80 pays ([Lettre 732, du 5 février 2020, Paix Liturgique France](#)) ce qui est considérable alors qu'elle n'était présente que dans une quarantaine de pays avant le *motu proprio Summorum Pontificum*. Cela nous éclaire sur le fait que cet engouement n'est pas nostalgique mais l'expression du *sensus fidei* de personnes de toutes cultures qui y retrouvent clairement leur foi catholique.

Louis Renaudin : Mais pourtant les effets bienfaisants du *motu proprio Summorum Pontificum* n'ont pas été à la hauteur des espérances des fidèles...

Christian Marquant : Tout à fait, car devant ce geste de paix un nombre considérable de pasteurs ont tenté de faire la sourde oreille.



Louis Renaudin : Comment était-ce possible ?

Christian Marquant : Il suffit de rappeler qu'au lendemain du 7 juillet 2007 le quotidien La Croix titrait sur le fait que ce motu proprio ne concernait pas la France où déjà tout avait été fait pour apaiser la question traditionnelle.

Louis Renaudin : Mais était-ce vrai ?

Christian Marquant : Pas du tout car la plupart des demandes de célébrations antérieures à 2007 n'avaient pas été entendues par les pasteurs. La preuve en est qu'entre 2007 et 2008 plus de 700 groupes de demandeurs nouveaux se sont constitués ce qui nous indique clairement que tout n'avait pas été fait pour régler la demande traditionnelle en France. Mais dans la plupart des cas ces demandes paisibles de fidèles ne furent pas entendues (à titre d'exemple je peux citer un groupe de demandeurs d'Issy-les-Moulineaux, en région parisienne, qui avait écrit à leur curé le 30 juillet et qui reçurent le 10 août - soit moins de deux semaines plus tard - une lettre de celui-ci leur répondant qu'après réflexion il ne voyait pas de raison d'accéder à cette demande... bien sûr sans rencontre ni dialogue).

Louis Renaudin : Pourquoi cela ?

Christian Marquant : C'est très simple, le motu proprio Ecclesia Dei avait eu pour objectif d'œuvrer à la « réintégration » de la FSSPX « au sein l'Église », alors qu'en fait le problème était tout à fait autre : il était celui de catholiques très nombreux qui voulaient tout simplement continuer à vivre leur foi catholique au rythme de la liturgie et du catéchisme traditionnel. Cette attitude est encore celle qui prévaut aujourd'hui. C'est le problème toujours pendant de la liberté pleine et entière de la liturgie traditionnelle.

Louis Renaudin : Encore aujourd'hui ?

Christian Marquant : Encore aujourd'hui. Regardez ce qui se passe à Quimper où les reproches fait à la communauté de Saint-Mathieu sont, premièrement qu'elle existe et surtout qu'elle n'est pas légitime... puisqu'elle n'existait pas avant le motu proprio... (Voir lettre PL X je ne trouve pas cette lettre : je suppose avant le *mp Traditionis custodes*). Donc qu'elle n'était pas un mouvement de retour vers l'Église conciliaire mais plutôt une tentative de se libérer du carcan moderne en vivant à nouveau sa foi selon les modes traditionnelles : c'est en grande partie à cause de cela que ce groupe est persécuté. Sans parler de la jalousie que provoque une église pleine au cœur de la ville...

Louis Renaudin : Mais malgré tout il y eut plus de 700 demandes nouvelles...

Christian Marquant : Paix liturgique avait été informé de la formation de plus de 700 groupes de demandeurs parmi les paroisses de France. Or, l'on sait que seulement une petite centaine d'entre eux finirent par obtenir une célébration, parfois même occasionnelle, d'une liturgie traditionnelle dans LEUR PAROISSE.

Louis Renaudin : Est-ce dire qu'il n'y eu pas de demande dans toutes les paroisses ?

Christian Marquant : En gros l'Église de France est divisé aujourd'hui en 4000 paroisses et la liturgie traditionnelle est présente - parfois à minima avec seulement une célébration en semaine - dans un peu plus de 400 territoires paroissiaux.



Louis Renaudin : Pourquoi dites-vous « territoires paroissiaux » ?

Christian Marquant : Car plus d'un tiers de ces célébrations ne sont pas réalisées dans un cadre diocésain ou paroissial, je pense en premier lieu aux célébrations de la FSSPX mais à beaucoup d'autre comme celles du Centre Saint-Paul à Paris qui sont officiellement ignorées par le diocèse de Paris.

Louis Renaudin : Mais si l'on ne tenait pas compte de la FSSPX et de ses amis ?

Christian Marquant : L'on comptabiliserait moins de 250 paroisses concernées par ces lieux ce qui donnerait des célébrations traditionnelles dans moins de 6% des paroisses de France.

Louis Renaudin : Ce qui veut dire que l'immense majorité des paroisses n'ont pas appliqué Summorum Pontificum ?

Christian Marquant : En effet, peu l'on fait ; sans doute moins d'une centaine d'entre-elles dans toute la France en une dizaine d'années, et si l'on arrive néanmoins à plus de 250 lieux de célébrations en France c'est qu'au moment de la promulgation du motu proprio *Ecclesia Dei* de nombreux diocèses avaient été plus ou moins contraints de « régulariser » les communautés qui n'avaient pas suivi Mgr Lefebvre, et que vont desservir notamment les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre.

Louis Renaudin : Mais certains disent que les demandes furent peu nombreuses parce qu'il ne se trouvait pas de demandeurs ?

Christian Marquant : J'ai évoqué souvent l'héroïcité des demandeurs qui, avant même d'entreprendre leurs démarches, sont stigmatisés : « *Vous voulez mettre en danger nos paroisses bien fragiles* », mais aussi ridiculisés, mis à l'écart, négligés, ignorés. « J'ai beaucoup d'autres sujets à traiter donc pour votre demande nous verrons plus tard », ce qui signifie le plus souvent JAMAIS. C'est pour cela que nos sondages entrepris entre 2000 et 2016 nous donnent davantage d'informations au sujet de la partie des fidèles qui souhaiteraient voir célébrer la liturgie traditionnelle dans leurs paroisses.

Louis Renaudin : Et que vous donnent les résultats de vos sondages ?

Christian Marquant : Ils montrent que dans tous les diocèses, dans toutes les paroisses de France, l'on trouve au moins 30% de fidèles - autant chez les pratiquants que chez les non-pratiquants - qui souhaiteraient vivre leur foi catholique au rythme de la liturgie traditionnelle.

Louis Renaudin : Mais ils n'ont pas été entendus ?

Christian Marquant : Presque pas.

Louis Renaudin : Mais n'aurait-il pas dû faire plus de bruit ? Faire connaître le scandale dont ils étaient les victimes ?

Christian Marquant : Ce sont des fidèles qui s'adressent à leurs pasteurs, ce ne sont pas des révolutionnaires ni des agitateurs, qui s'adressent à leur patron ou à un État. Voilà pourquoi l'immense majorité d'entre eux ont renoncé à poursuivre des demandes reçues par leurs destinataires comme des agressions, agissant aussi d'ailleurs comme le leur demandaient leurs pasteurs...



Louis Renaudin : Comment cela ?

Christian Marquant : Dans la plupart des cas les pasteurs ont tenu les propos suivants « *Nous allons réfléchir et prier* », et n'ont jamais donné suite même lorsque les échanges initiaux avaient été prometteurs. Je dirais même surtout lorsque les premières rencontres avaient été prometteuses.

Louis Renaudin : Donc depuis 50 ans, et même encore depuis 2007, de nombreux fidèles sont exclus et marginalisés ?

Christian Marquant : Sans compter tous ceux, nombreux qui, dans les années 60, ont purement et simplement été chassés de leurs paroisses. Mais le mouvement se reproduit aujourd'hui. Vous pouvez y ajouter ceux qui voient leurs communautés supprimées ou en danger. Il m'a été rapporté encore récemment un « *retourne chez Lefebvre !* » lancé à un traditionnel par un membre d'une équipe paroissiale, qui exprimait tout haut ce que pensait son curé.

Louis Renaudin : Des communautés supprimées ?

Christian Marquant : Purement et simplement. Sur Paris, souvenez-vous des messes dominicales de Notre Dame du travail ou de Saint-Georges de la Villette, sans compter plus de huit messes de semaines. Et n'oubliez pas également l'évêque de Quimper qui veut chasser les fidèles de Saint-Mathieu...

Louis Renaudin : Mais que peuvent faire les fidèles ?

Christian Marquant : En théorie rien. Mais en pratique beaucoup. D'abord, organiser des lieux indépendants, comme le Centre Saint-Paul, et se préparer, si la persécution s'aggravait à en organiser systématiquement. Nous avons droit à la messe et aux sacrements.

Ensuite, faire vivre une pieuse fronde permanente de type Gilets Jaunes liturgiques. Je m'explique : en théorie face à la toute-puissance épiscopale, aiguillonnée par un nonce tyrannique poussé lui-même par un totalitarisme romain devenu comme fou, le pauvre fidèle est comme broyé par une machine totalitaire sans âme et sans pitié, comme le Français moyen dans la société macronienne. Mais les Français moyens et les fidèles moyens ne connaissent pas leur force. Si ces laïcs opprimés se mettent à faire connaître pieusement leurs souhaits leur pouvoir devient infini.

Louis Renaudin : Que proposez-vous ?

Christian Marquant : De mettre en place, dans les paroisses où la liturgie traditionnelle est persécutée mais aussi dans celles où les pasteurs sont sourds, la récitation en public du chapelet.

Louis Renaudin : Compliqué...

Christian Marquant : Courageux certes, mais pas compliqué.

Louis Renaudin : Comment voyez-vous les choses ?



Christian Marquant : Très simplement... dans une paroisse où rien n'a été accordé, ou dans une autre où les fidèles sont persécutés par les ennemis de la Paix, il suffirait d'organiser un chapelet en faveur de la paix liturgique, de la liberté de la liturgie traditionnelle.

Louis Renaudin : Mais combien faut-il être pour entreprendre cela ?

Christian Marquant : Pour commencer une seule personne courageuse peut suffire. Ensuite, avec la grâce de Dieu ils pourraient s'y retrouver plus nombreux avec comme seule exigence la persévérance.

Louis Renaudin : Parce qu'un chapelet à un coup est vite oublié...

Christian Marquant : Tout à fait, alors qu'un chapelet régulier, à répétition, inscrit dans la durée est générateur d'interpellations et donc probablement de suite.

Louis Renaudin : Qu'appellez-vous un chapelet régulier ?

Christian Marquant : A minima un chapelet récité en public, par exemple devant une église une fois par mois... et quand les débuts sont stabilisés pourquoi pas une fois par semaine.

Louis Renaudin : Toute l'année ?

Christian Marquant : Si Dieu veut toute l'année mais même si ce chapelet devait s'interrompre pendant les vacances ce ne serait pas dramatique pour peu que l'initiateur de celui-ci le reprenne bien à la rentrée. Rien n'empêcherait d'ailleurs que les initiateurs de ces chapelets les poursuivent sur leurs lieux de vacances à la mer ou à la montagne.

Louis Renaudin : Donc une action militante et spirituelle à la portée de tous ?

Christian Marquant : Oui, même dans le cas de ceux qui sont seuls ou du moins qui se croient seuls car bientôt ils constateront de vrais miracles notamment de constater qu'en fait ils ne sont pas seuls.

Louis Renaudin : Vous croyez ?

Christian Marquant : J'en suis certain, et partout où ces prières ont été entreprises c'est ce que les initiateurs ont constaté souvent à leur grande surprise.

Louis Renaudin : Ce chapelet doit-il annoncer pour quoi il est récité ?

Christian Marquant : Je pense que si cela est possible c'est mieux... par exemple en ayant un main un panneau du Genre « *Liberté pour la Messe traditionnelle* » ou « *Chapelet pour la paix Liturgique* ».

Louis Renaudin : Est-ce indispensable ?

Christian Marquant : Certes non, mais cela permet d'être immédiatement compris par ceux qui passeront devant eux. J'en ai fait l'expérience cette semaine même en veillant devant l'Église Saint-Sulpice à Paris où j'ai été interrompu de nombreuses fois par des passants qui voulait m'assurer de leur soutien.



Louis Renaudin : Mais ne croyez-vous pas que des manifestations plus importantes auraient plus d'effet ?

Christian Marquant : Je n'ai rien contre les manifestations plus importantes et je les ai souvent moi-même pratiquées. De même des interventions ponctuelles à la fin de messe. De même des messes « sauvages » comme à Saint-Germain-en-Laye. Etc.

Mais je pense qu'il faut partout une protestation pieuse continue, et cela pour trois raisons :

La première est que dans la plupart des cas la possibilité d'organiser une ou des manifestations importantes est impossible (quand c'est possible, il faut bien sûr le faire, comme à Quimper par exemple, où une prière hebdomadaire est en place et où des manifestations importantes ont lieu) ;

La seconde est que les manifestations sont, en règle générale, sans lendemain. Sauf, si elles sont sur fond de protestation continue.

La troisième est que les personnes isolées ne pourraient pas les organiser là où elles sont. Une grande manifestation est possible aujourd'hui à Quimper, elle était possible hier à Port-Marly. Un chapelet de veille est possible toujours et partout.

Ce qui veut dire que la récitation de chapelets pour la paix, même avec un seul veilleur, est organisable partout et si la persévérance est au rendez-vous ...la Providence aura peut-être le désir de couronner nos prières par l'instauration d'une vraie paix liturgique dans nos paroisses et diocèses.

Louis Renaudin : Mais d'autres chapelets publics ont déjà été entrepris ces dernières années...

Christian Marquant : Notamment le chapelet pour la France qui a connu un succès certain. Alors, vous pensez bien que si était entrepris un chapelet pour la défense de la liturgie traditionnelle et de la foi catholique, il devrait parvenir non seulement à faire mieux mais aussi à durer tant que l'objet du chapelet n'est pas atteint.

Louis Renaudin : Pour longtemps donc...

Christian Marquant : Pour le temps que Dieu voudra. Rien de ce que nous avons obtenu ne l'a été sans pression. Mais la pression active doit être soutenue par une pression spirituelle. Nos parents ont lancé notre Résistance catholique il y a plus de 50 ans... Ils ont prié et se sont battu. Il faut une grande patience, une

grande persévérance. Notre combat est celui de la foi catholique. Il faut transmettre à nos enfants la possibilité de la messe traditionnelle et de tout ce qui va avec, spécialement le catéchisme catholique. Et cette action et cette pression actives, doivent être soutenues par une action et une pression de prière. Par une sainte veille.

Louis Renaudin : Mais est-ce possible ?

Christian Marquant : J'y insiste c'est POSSIBLE ET FACILE et c'est un bon moyen de mettre en œuvre la devise de sainte Jeanne d'arc « *Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire* ».



Louis Renaudin : Et possible partout ?

Christian Marquant : Oui partout dès qu'il s'y trouve un ou deux fidèles courageux et déterminés.

Louis Renaudin : Une dernière question : faut-il une centralisation de ses chapelets ?

Christian Marquant : Pas du tout ! Tout au plus que chacun en fasse publicité sur les réseaux sociaux. Ce serait une bonne manière d'être missionnaire.

Louis Renaudin : Peut-on s'adresser à vous pour obtenir des conseils ou une aide matérielle ?

Christian Marquant : Bien entendu, nous sommes à la disposition de tous ceux qui auraient besoin d'aide et notamment en leur fournissant avec plaisir des pancartes rappelant nos vœux demandes tels que « *Liberté pour la Messe traditionnelle* » ou encore « *Oui à la Paix liturgique* ».

Louis Renaudin : Comment peut-on vous contacter ?

Christian Marquant : le plus simple est de répondre à cette lettre ou de passer par l'onglet « nous connaître » puis « nous contacter » de notre site internet <https://www.paixliturgique.com/>